

VENDREDI 4 AVRIL 2025

COLLOQUE

Réflexions et débats sur la question de la prescription en matière pénale

Le temps en matière pénale est toujours une question d'actualité. Elle est sans doute renouvelée aujourd'hui en raison des avancées importantes en matière de recouvrement des preuves qui interrogent dès lors la règle de la prescription. Faut-il la maintenir, l'aménager ou tout simplement la supprimer ?

Trois praticiens de renom nous font l'honneur de venir débattre de cette passionnante question, chacun selon sa fonction et son point de vue.

8h30 Accueil et propos introductifs

9h à 12h Interventions, suivi d'un débat

- **Maître Jean DANET**, Avocat honoraire, Enseignant chercheur honoraire, Ancien membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, ancien Président du Syndicat des Avocats de France

- **Maître Didier SEBAN**, Avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit pénal, Membre d'Association d'aide aux victimes d'affaires non élucidées.

- **Monsieur Frédéric CHEVALLIER**, Procureur de la République à Chartres